

Club inter-régional Sud-Ouest Plans de Paysage

Réunion technique n°19 – 19 mai 2026 – 9h00 - 12h00 en visio

Pour des raisons pratiques et d'économie dans les déplacements, cette réunion du club plan de paysage a été conçue entièrement en visio-conférence. Ce format a permis de rassembler une quarantaine de participants.

Éléments de contexte

Les actualités nationales

Un bilan de l'appel à projet plan de paysage 2025 est établi, la Nouvelle-Aquitaine ayant bénéficié de 4 nouveaux lauréats et l'Occitanie de 2 nouveaux lauréats. L'appel à projet 2026 est annoncé pour la rentrée 2026 (septembre) mais sans certitude.

La réorganisation des missions paysage au sein de la DHUP est rappelée, « UP1 – bureau des sites » récupérant les missions relatives au patrimoine mondial (Unesco), « UP3 - bureau de la planification » récupérant les missions relatives à la publicité et au paysage du quotidien (dont la politique plan de paysage).

La formation de sensibilisation des élus au paysage, initiée en 2024, est reconduite pour 2026, le Ministère engageant cette action en collaboration avec l'AMF et la FNCAUE. Ces actions consistent à dispenser une formation gratuite à destination des élus sur 2 jours non consécutifs. Un appui financier est assuré à hauteur de 5 000 euros par session, pilotée par les CAUE départementaux. En 2025, 3 CAUE d'Occitanie et 7 CAUE de Nouvelle-Aquitaine ont organisé cette formation.

Les actualités régionales

Club sud-ouest

Les présentations du club sud-ouest, ainsi que les CR sont disponibles sur un blog illustré dédié, ainsi que sur le site internet de la DREAL Occitanie, aux adresses suivantes :

<https://clubsudouestplanpaysage.wordpress.com>

<https://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/les-comptes-rendus-du-club-sud-ouest-plan-de-a25699.html>

Une cartographie des territoires engagés dans cette démarche depuis 2013 est disponible à l'échelle de l'Occitanie sur l'outil PICTO :

<https://www.picto-occitanie.fr/accueil/thematiques/nature-sites-et-paysage/observatoire-des-paysages>

Occitanie

Le réseau Paysage Occitanie engage annuellement des actions de publication et d'animation. En 2025, dans le cadre de la collection « Paysage d'Occitanie, un nouveau document de sensibilisation a été publié **« Accueil du public dans les sites naturels d'Occitanie, des paysages de proximité à ménager »**. Il est disponible sur le site internet du réseau :

<https://www.reseau-paysage-occitanie.fr/publication/accueil-du-public-dans-les-sites-naturels-doccitanie-des-paysages-de-proximite-a-menager/>

A l'occasion des trente ans du réseau, le dossier n°14 du réseau revenait sur cette histoire **« Regards croisés sur trente ans de paysage en Occitanie - De l'institut toulousain du paysage (ITP) au Réseau Paysage Occitanie (RPO) — 1994-2024 »**. Ce document est aussi disponible en téléchargement :

<https://www.reseau-paysage-occitanie.fr/publication/dossier-n-14-regards-croises-sur-trente-ans-de-paysage-en-occitanie/>

En terme d'animation, il est rappelé la thématique du séminaire régional de 2025 (Les paysages d'Occitanie par les chemins) et de 2026 (Les paysages agricoles d'Occitanie en transition).

Deux journées thématiques d'échanges se sont déroulées en 2025, trois journées sont programmées pour 2026.

Les programmes, présentations et compte-rendus sont disponibles en téléchargement sur le site du réseau, fonctionnel depuis décembre 2023 : <https://www.reseau-paysage-occitanie.fr/>

The screenshot shows the website interface for 'Réseau Paysage Occitanie'. At the top, there is a navigation bar with links for 'Oui sommes-nous?', 'Agenda Paysage', 'Rencontres du réseau', 'Paysage Info', and 'Publications thématiques'. Below this is a large banner image of a scenic landscape with a castle. The main content area is divided into three columns. The left column, titled 'Le réseau paysage Occitanie : enrichir les politiques publiques au travers de la démarche paysagère', describes the network's objectives and lists activities like development, training, and animation. The middle column, 'En ce moment', features a 'Colloque Impact et paysage' on June 3, 2026, and a 'Paysage-info n° 57 - Printemps 2026'. The right column, 'Autres publications', highlights 'La méthode paysage, levier local des transitions'. At the bottom, a section for 'Les prochains évènements' shows a navigation bar for 'AVRIL 2026'.

Le réseau paysage est aussi présent sur plusieurs réseaux sociaux.

Nouvelle-Aquitaine

Le réseau de Nouvelle-Aquitaine s'est lancé dans la réalisation de capsules vidéo afin d'identifier les suites données aux études de plans de paysage.

Plusieurs actions sont engagées, comme une vidéo sur la sobriété foncière (sur la qualité des sols), le suivi d'une commande au CEREMA sur la prise en compte des paysages dans les documents d'urbanisme.

L'atlas des paysages de la Vienne est publié et en ligne :
<https://atlas-de-paysages.lavienne86.fr/>

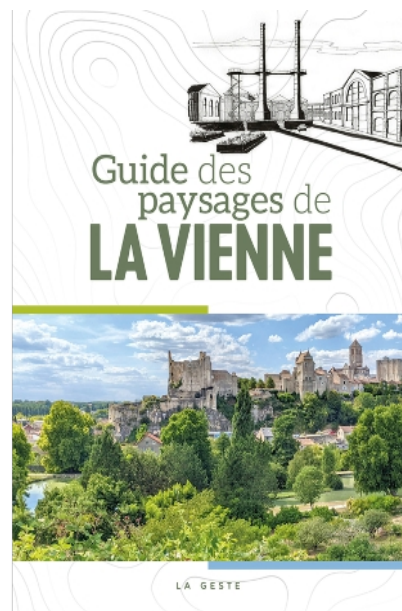
Il est complété par un ouvrage papier, avec un aspect assumé de « guide touristique ».

Le réseau paysage de Nouvelle-Aquitaine a organisé le 2 octobre 2025 une journée de rencontre à La Couronne Charente, avec pour thème : « Biodiversité et Paysage », un occasion de différentes présentations. Une captation vidéo a été réalisée à cette occasion.

Toute cette production est disponible sur le site du réseau paysage.

Au titre de 2026, le réseau paysage prépare une journée de rencontre à Niort le 6 octobre prochain, avec pour thème l'eau, matrice du projet de paysage.

Une actualisation du site du réseau paysage de Nouvelle-Aquitaine est engagée.



Le plan de paysage de transition énergétique du « Grand Site de France - Massif et balcons du Canigò »

Présentation la Lucie Julien, chargée de mission

Un PPTE finalisé en décembre 2025. Présentation des différentes étapes du plan de paysage, depuis le contexte jusqu'à la mise en œuvre du plan de paysage.

En 2017, un premier PP, suite à l'appel à projet, a permis de bien définir les entités paysagères du territoire, avec l'aide du bureau d'études COLOCO. Ce plan de paysage constitue vraiment la source de la politique paysagère sur le sur le grand site. Il avait identifié la question de la transition énergétique comme un des enjeux à traiter et à questionner dans la stratégie que porte le grand site. La réalisation d'un plan de paysage de transition énergétique constitue une des actions du plan de paysage initial.

Ce PPTE est une réponse aux pressions d'installations d'infrastructures énergétiques sur le site et aux abords, basées sur les ressources du territoire et en concertation avec les acteurs locaux. Cela a permis aussi de consolider le projet territorial, dans le cadre du renouvellement du label GSF.

Démarche initiée en 2019 par le Ministère de la Transition écologique, avec l'appui de RGSF, ainsi que de l'ADEME en 2024. Coût global de 72 k€.

Une démarche engagée en 2023. La réflexion a porté sur le grand site et de son périmètre paysager (balcon nord et la plaine et piémont à l'est).

Le diagnostic a démarré sur un récit historique des énergies présentes / utilisées sur le territoire,

intégrant de fait l'histoire économique, urbaine et paysagère du territoire.. Cette histoire a été déclinée et illustrée (blocs diagramme) sur chaque grande unité paysagère. Les choix énergétiques ont eu des conséquences sur l'occupation de l'espace, avec notamment les développements urbains en vallée et l'abandon agricole et le boisement en montagne et sur les contreforts. Une occasion aussi de faire un bilan sur les consommations d'énergie (avec une forte dépendance au pétrole) et sur les productions d'énergie locale (équivalent à 40 % de production ENR, avec le bois et l'hydroélectricité). Le diagnostic s'est clôturé avec l'atelier ETAPE¹ qui a permis d'échanger sur les stratégies envisageables. L'outil n'est pas forcément adapté à l'échelle de ce vaste territoire. Des propositions quantifiées sont formulées concernant la sobriété et les productions ENR.

A l'issue du diagnostic, 4 enjeux ont émergé.

La stratégie a reposé dans un premier temps sur des ateliers à destination des acteurs du territoire. Il s'agissait de partager les valeurs paysagères et d'envisager une projection sur les énergies renouvelables. Ces ateliers ont fait ressortir une véritable richesse de réflexion et de solutions, parfois déjà à l'œuvre. Le matin a consisté à ce partage et l'après-midi à l'élaboration d'un scénario crédible pour chaque unité paysagère, sur la base de schémas et croquis. Cela permet d'intégrer d'autres enjeux, notamment en lien avec l'environnement et la biodiversité.

Ce travail a permis au bureau d'étude d'élaborer un scénario de transition pour chaque unité. Chaque scénario intègre d'autres composantes (par exemple sobriété foncière) et fait l'objet de larges illustrations. Les OQPE sont aussi cartographiées sur chaque unité, selon des stratégies adaptées.

#9 - PLAN D' ACTIONS

CONSTRUCTION DU PLAN D' ACTIONS

3 Ateliers de travail

Thèmes prioritaires


- > Bois énergie et paysages
- > Solaire et paysages
- > Urbanisme, mobilités et paysages

Objectifs

- > Préciser, hiérarchiser et spatialiser des actions adaptées au territoire
- > Définir des partenaires et des lieux potentiels

9 Actions portées par le Canigó Grand Site

- Transmettre et transcrire le PPTE dans les documents de planification
- Participer aux démarches Paysages et énergies locales
- Animer et suivre les Plans de paysage du GSF
- Sensibiliser les publics à la transition
- Observer les paysages de l'énergie (OPP)
- Accompagner les projets sur le paysage
- Développer les mobilités décarbonées
- Accompagner les espaces naturels et agricoles à s'adapter
- Animer la démarche Ciel étoilé

Sur les balcons, la question du développement du photovoltaïque n'est pas privilégiée, du fait des covisibilités.

Si le travail a été réalisé sur l'unité paysagère de la plaine, les élus du GSF n'ont pas souhaité

¹ Voir sur le site PAP <https://www.paysages-apres-petrole.org/outil-etape-paysage>

imposer ces objectifs, même s'ils peuvent être appropriés par les collectivités concernées.

La phase du plan d'actions a aussi démarré par des ateliers au travers de thèmes prioritaires (bois énergie, solaire, et urbanisme et mobilité). Il s'agissait de spatialiser au mieux les actions, ce qui s'est avéré difficile. Il en a résulté la définition de 9 actions portées par le GSF et ses partenaires.

L'appropriation de la démarche PPTTE est passée par des notes d'accompagnement et des réunions avec les communautés de communes et les partenaires. Une médiation auprès du grand public a été réalisée. Dix fiches actions ont été publiées (production d'ENR, sobriété, mobilités, animation), ainsi que six études de cas, le tout largement illustré. Ces documents doivent faire l'objet d'une publication à destination des partenaires. Une exposition grand public a aussi été développée.

Une application est envisagée dès cette année au travers de séjours « escapades nature sans voiture ». L'accompagnement des projets photovoltaïques est réalisé aussi en partenariat avec le CAUE 66.

Il ressort de cette démarche tout n ensemble de points positifs, notamment de partage d'une vision commune du territoire, d'une vision transversale permise par l'approche paysagère mais qui nécessite d'être consolidée dans les documents de planification notamment. Bien évidemment, il y a aussi un enjeu d'animation forte qui doit s'accompagner de financements dédiés aux actions qui n'en bénéficient pas de la part de partenaires.

Échanges

Déclinaison du plan de paysage dans le document d'urbanisme

Il est fait état du plan de paysage de la Communauté d'agglomération du bocage bressuirais qui a donné lieu à une révision allégée du PLUi pour tenir compte de la démarche et plus spécifiquement de règles concernant les ENR. L'intérêt est que ce sont les mêmes personnes qui pilotent ces différentes démarches.

La pression provoquée par les ambitions de la loi APER (agrivoltaïsme) a constitué un électrochoc en vue de clarifier les attentes du territoire. Pour convaincre un collectif, le témoignage d'un élu convaincu à direction d'autres élus apparaît particulièrement pertinent.

Photovoltaïque sur bâtiments

Si les questions autour de la sobriété et de l'aménagement des territoires (entrées de ville) se comprennent, la solution de développer le photovoltaïque préférentiellement sur les bâtiments plutôt qu'au sol interroge. Que veut-on ? Attention aux dogmes et aux images de référence parfois trompeuses.

Sur le PPTTE du Canigó, il s'agit vraiment de partager une méthodologie d'approche plutôt que des dogmes.

Planification énergétique et PCAET

La stratégie énergétique doit reposer sur la mise en œuvre de PCAET préalablement à toute autre démarche, ce document étant objectif et factuel.

Le Canigó est couvert pour moitié par un PCAET, sur sa partie sud. Un calcul spécifique a été réalisé sur la partie nord par le bureau d'études.

Équipe d'étude du PPTTE

Équipe composée du BE Ginjaume (plutôt concertation et animation), du BE Elzéard (plutôt cartographie et illustration paysagère) et du BE Orchis (énergéticien). L'étude a donné satisfaction mais la MOA aurait souhaité un meilleur accompagnement sur les aspects prospectifs.

Le plan de paysage du Pays Basque - Seignanx

Présentation de Nadia Mabile, chargée de mission

Contexte :

Un vaste territoire de 166 communes (Agglomération Pays Basque + Communauté de communes du Seignanx).

Enjeux : Un Atlas des Paysages ancien (2003) en cours d'actualisation, la volonté d'intégrer le paysage dans les documents d'urbanisme (SCOT, PLU, PNR Montagne Basque) et dans les politiques publiques (tourisme, biodiversité, ENR).

Méthodologie :

Diagnostic :

- Les Unités paysagères sont revisitées (littoral, vallées, montagne) avec une approche sensible (ateliers, balades).et nommées séquences paysagères
- Des scenarii prospectifs ont été conçus (à horizon 2050) pour objectiver les choix : "autonomie et ressources", "réchauffement climatique", "coopération territoriale".

Stratégie :

- Les objectifs de qualité paysagère (OQP) sont déclinés par séquences paysagères (ex : préservation des bocages, gestion des sites naturels fréquentés).
- 9 fiches actions parmi lesquelles :
 - Pérennisation des bocages (expérimentations avec les agriculteurs).
 - Stratégie d'accueil des sites naturels (pour limiter la surfréquentation).
 - Intégration paysagère des ENR (photovoltaïque en toiture vs au sol, éolien).

Mise en œuvre :

- Exposition accessible dans un centre dédié (handicap, multilingue : français, basque, gascon).
- Sensibilisation des scolaires (parcours éducatifs avec artistes).
- Règlement local de publicité (RLP) intercommunal.

Difficultés :

- Prestataire inadéquat : Manque de compétences en animation et rendu graphique (scénarios peu incarnés).
- Complexité territoriale : 166 communes = gouvernance lourde, besoin de simplifier les messages pour les élus.
- Délais serrés : Retard d'un an (livraison en 2025 au lieu de 2024).
- Financement : Budget initial (120 000 €) insuffisant pour un territoire aussi vaste.

Points forts :

- Approche intégrée : paysage + patrimoine naturel/culturel + énergie.
- Démultiplication : le plan paysage nourrit le SCOT, les PLU, le PNR.
- Accessibilité : outils adaptés aux publics en situation de handicap.

Échanges

Défauts de compétences des bureaux d'études

Plusieurs territoires évoquent les difficultés rencontrées avec des bureaux d'études qui n'ont pas donné satisfaction. De ce fait, la maîtrise d'ouvrage est obligée parfois d'engager une phase de réécriture afin de valoriser la démarche. Il arrive que des contrats soient rompus, faute d'accords, même si cela reste difficile.

Les causes de ces difficultés sont multiples. Le cahier des charges doit être consolidé quant aux attentes du MOA, sur les productions, sur le graphisme (échelles et qualité de rendus, productions spécifiques ...).

La production lors de la concertation peut apparaître parfois comme la seule base constitutive des différentes phases d'étude, ce qui revient, de fait, à une absence d'expertise propre de bureaux d'études. Les ateliers ne peuvent suffire à construire une étude.

L'absence de choix lors de l'appel d'offres peut constituer aussi une difficulté.

Dans ce cadre, le pilotage par un technicien compétent est essentiel pour « sauver » la démarche.

Une des solutions possibles pour arrêter une étude serait de définir une tranche ferme (diagnostic) et des tranches conditionnelles pour les autres phases, permettant ainsi au MOA d'arrêter les études en cas de difficulté.

S'agissant des compétences requises, il convient aussi de calibrer les besoins, notamment sur un PPT. Le recours à un architecte pourrait être plus systématique. On doit aussi rester ferme sur les intervenants et leur implication dans la démarche (écart entre l'offre et la réalité des études).

La composition du bureau d'études

Le recours à des gros bureaux d'étude ne garantit pas un travail efficace. Certaines expériences démontrent que des petites structures bien coordonnées peuvent parfois répondre aux attentes de manière efficace.

Études en régie

Certaines expériences d'études de plan de paysage en régie ne sont pas non plus totalement satisfaisantes, reposant sur l'implication d'un seul agent, alors qu'il serait nécessaire de disposer d'une équipe projet pluridisciplinaire.

Acculturation des élus

Nécessité d'acculturer au paysage les nouveaux élus, suite aux élections, sur la base de balades paysagères. Ce travail d'acculturation doit s'envisager malgré tout sur un temps long.

Limites des appels à projet

Les appels à projets permettent de financer les études mais pas l'animation qui suit, ce qui peut être problématique selon les maîtres d'ouvrage.

Les questions d'échelles de territoire

Le pilotage d'une étude de plan de paysage sur des grands territoires reste compliqué, beaucoup plus que sur des territoires de petites intercommunalités.

Prochain club

La prochaine session du club sud-ouest plan de paysage se déroulera à l'automne 2026 dans un site qui reste à définir.

Annexes

Bibliographie

- Le plan de paysage de transition énergétique du Grand Site du Canigó

<https://canigo-grandsite.com/paysages/le-plan-de-paysage/ppte/>

- Le plan de paysage du Pays Basque - Seignanx

<https://www.communaute-paysbasque.fr/linstitution/nos-publications/publication/plan-de-paysage-pays-basque-seignanx>

- Le PLUi de la CC du bocage bressuirais

<https://www.agglo2b.fr/habitat-et-urbanisme/1321-plan-local-d-urbanisme-intercommunal-en-vigueur>

Présentations associées

- 260519_Presentation_Etat_v3.pdf
- 260519_Club_PP_Canigo.pdf
- 260519_PP_pays basque seignanxv.pdf

Participants

Nom Prénom	Structure
Bayle Lydie	DREAL NA
Belot Christophe	DREAL NA
Berthé Marie	Mairie de Soustons
Besnard Ludivine	Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne
Boutot Emma	Grand Site
Brachet-Sergent Clémentine	Cerema
BROUARD Anne-Lise	Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais
Brunat Aurélie	CAUE DORDOGNE
CABRIE Nathalie	DDT46/SCA
Calais Maxime	SICOVAL
CARDON Emilie	PNR Causses du Quercy
CHEVILLARD Laure	PNRPA
Daunas Fabien	PNRGC
de Stoppeleire Sophie	DREAL NA
DELANNOY Lucie	CC Mellois en Poitou
DUCAT Agnès	C.A.U.E 64
Dumas Laurent	Rochefort Océan
GALAND Amélie	Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet
GERMANEAU Patrice	DDT 47
Giunta Luana	SYSDAU
Guglielmetti Alain	DREAL Occitanie
Harnéquaux Aurélie	DREAL Occitanie
Hervouet Anaïs	CAHM
Jacquier Bertrand	CAUE40
JARDIN Isabelle	DREAL Occitanie
Julien Lucie	Syndicat mixte Canigó Grand Site

Nom Prénom	Structure
Labedens Sylvain	CDC Aunis
LEHERICY MURIEL	PNR Périgord-Limousin
Mabille Nadia	CAPB
Martin Alexis	DDT65
LEHERICY MURIEL	AMPM
Molinié Sandrine	PETR Centre Ouest Aveyron
Molinier Hugo	CC Portes de l'Entre-deux-Mers
PERADON ESTELLE	Communauté d'agglomération de l'Albigeois
Richart Fanchon	PNRNM
Roux Paul	PETR du Haut-Rouergue
SABATIER Sonia	EPCC PONT DU GARD
Saccona Mickaël	DDTM Aude
Sasia Geneviève	DREAL Occitanie
Seigneur Eléonore	DREAL Occitanie
Simonin Agnès	DREAL Occitanie